

AÉROPORT DE SION

La Municipalité veut développer des emplois très qualifiés.

Jobs au ras des pâquerettes?

PASCAL FAUCHÈRE

«*Il faut sortir des caricatures.*» Le président de la Ville de Sion, Marcel Maurer, veut affiner le message pour recadrer le débat sur le futur de l'aéroport. Non, la Municipalité ne veut pas le départ des forces aériennes. Oui, elle souhaite développer des places de travail civiles et militaires à forte valeur ajoutée sur le site.

Il faut dire que ces jours ont vu décoller des interventions de tous bords. Dernière en date, celle du groupe UDC au Grand Conseil qui est intervenu en faveur d'un assouplissement de l'ordonnance sur la protection contre le bruit plutôt qu'un départ de l'armée. Et l'UDC d'articuler la suppression potentielle de 160 emplois y compris la formation des apprentis et de rappeler, chiffres à l'appui, l'impact financier lié à la présence des forces aériennes.

Des contreparties S.V.P.

«*Même si le Conseil municipal souhaite l'abandon total es avions de combat à réaction de type F/A-18, il ne remet pas en cause la présence militaire à Sion ni dans l'espace aérien valaisan*», rétorque Marcel Maurer. «*Mais nous demandons simplement, face à ces nuisances, à bénéficier d'une contrepartie de qualité.*» A commencer par des emplois mieux qualifiés à la base aérienne. «*La maintenance des appareils PC-21 par exemple se fait par des équipes spécialisées de Pilatus ou de Ruag provenant d'Emmen*», avance Marcel Maurer. «*Les professionnels sédunois doivent se contenter de gonfler les pneus et de faire le plein. Nos apprentis poly- mécaniciens ne touchent plus aux avions. Mais quoi qu'il arrive, la Ville entend maintenir la filière de formation avec le concours de l'école des métiers et les deniers publics.*»

Aussi dans le civil

Domaine dans lequel la Municipalité revendique aussi une responsabilité, c'est le développement des activités civiles. On peut citer le projet de Grély Promotion en phase de démarrage. Cette société va investir 70 millions de francs pour la construction de dix hangars au sud des pistes destinés à la promotion de jets d'affaires. A terme, l'opération pourrait générer une centaine de places de travail. Autre projet de partenariat public-privé, celui qui prévoit des activités de maintenance pour l'aviation légère au nord-est de l'aérodrome. Un dossier à quelque 30 millions de francs et plusieurs dizaines d'emplois créés.

Mais la potentielle augmentation de jets privés, tel que décrit dans le scénario souhaité par la Ville, engendrera aussi beaucoup de bruit et ne résoudra rien en termes de sécurité? Marcel Maurer se livre à une pesée d'intérêts. «*Il est de la responsabilité de la Ville d'accompagner la création de nouveaux emplois dans la maintenance d'avions civils. Il faudra évidemment accepter une certaine part de bruit et de risques en contrepartie de places de travail de qualité. L'important sera de trouver la bonne fréquence en termes de mouvements en pensant plus largement Agglomération*».

L'AVIS DE LAURENT SAVARY DES FORCES AÉRIENNES

«Je ne peux pas laisser dire que les employés de la base aérienne de Sion ne font que faire le plein et gonfler les pneus des avions de combat. C'est leur manquer de respect. Le niveau technique de maintenance est le même qu'à Payerne ou Meiringen pour les F/A-18, les Tiger ou les PC-21. Comment ferait la base sédunoise pour être responsable une année sur trois des opérations d'engagement sur le WEF, être responsable cette année d'une campagne en Suède ou assurer la logistique de la Patrouille des glaciers au niveau hélicoptère? Il est clair qu'à partir d'un certain degré de compétences, la maintenance ne peut se faire que par des spécialistes d'Armasuisse ou de Ruag. Mais il est paradoxal de demander la suppression des vols de jets militaires et croire au maintien d'une base aérienne.

Quant aux apprentis poly mécaniciens, ils n'approchent que peu les avions, mais ils le font davantage que par le passé. Toutefois, ils sont aux standards de l'industrie, pas trop spécialisés, afin de pouvoir trouver un travail plus tard. L'important est que des jeunes soient formés. Et Sion peut se réjouir que sa base aérienne dispose du rapport apprentis/employés le plus élevé de Suisse. Ils sont 42 pour 160 postes. Payerne ne compte qu'une trentaine d'apprentis sur les 500 emplois qu'offre le site.» **_PF**

VILLE DE SION ET PRISE DE POSITION

La prise de position de la Municipalité:

Le Conseil communal, sans remettre en cause la présence militaire, souhaite l'abandon total des avions de combat à réaction de type F/A-18 de la base aérienne de Sion; confirme son soutien à l'aviation civile sur l'aéroport et son développement; souhaite une étude approfondie de l'aérodrome civil.

La raison principale qui motive cette prise de position:

C'est le nombre de projets en maturation dans ce qui est convenu d'appeler la ville du XXI^e siècle, située au sud des voies CFF, entre l'hôpital et l'aérodrome. Le pôle santé et le campus, cour de gare ou le futur secteur des services et industries: toute la zone devra être compatible avec l'ordonnance sur la protection contre le bruit. Sans parler des problèmes de sécurité.

Seconde raison, une «vraie qualité de l'environnement, notamment acoustique». L'initiative Weber est venue le rappeler. L'armée doit ainsi proposer des activités compatibles avec ce que demande la Suisse du Valais.

La manière pour être entendu:

S'asseoir à la table des négociations. La Confédération est propriétaire de 60% du site aéroportuaire pour une valeur de 215 millions. Dans ce contexte, la Municipalité ne fait que souhaiter le départ des jets militaires. Si l'armée faisait intervenir dans la négociation des éléments comme l'avenir de la PDG par exemple, l'enjeu politique consisterait alors à faire la balance entre «la qualité de vie des habitants et une manifestation».